

*En 7 ans, plus de 100 000 emplois ont été créés dans l'industrie après 40 ans de repli ... plus de 150 territoires « gagnants » mais des super gagnants : une dizaine de territoires métropolitains et leurs territoires avoisinants !*

## *L'industrie et ses territoires : la bifurcation de l'emploi 2017 – 2023 !*

« Le mouvement de désindustrialisation à l'œuvre depuis les années 1970 a connu un coup d'arrêt au milieu de la décennie 2010<sup>1</sup>. Les données d'emploi au lieu de travail indiquent qu'au repli de l'emploi de la base industrielle de 5,9% entre 2009 et 2015, a succédé une progression de 3,4% entre 2015 et 2023 soit la création nette d'environ 100 000 emplois<sup>2</sup>.

Si les péripéties démographiques, dont la presse, à juste titre, rend compte « Fermetures d'usines : la cote d'alerte »<sup>3</sup> tout en faisant également état de territoires en dynamique<sup>4</sup>, interrogent les perspectives à court et plus long termes de ce retournement de tendance, de «réindustrialisation<sup>5</sup>», il n'est pas inutile d'aller un peu plus loin dans l'analyse de ces phénomènes. Cette note n'a pas pour ambition de rechercher les différents facteurs susceptibles de fournir des éléments d'interprétation de ces évolutions soit, la nature, le contenu des politiques en œuvre tant au niveau national que local, le contexte international, ou encore les choix de localisation des firmes multinationales, etc... De fait, il ne s'agit aucunement de proposer une appréciation de « l'efficacité » de telle(s) politiques économiques ou autres ou encore de tirer un certain nombre de leçons de ce « septennat de croissance » de l'emploi industriel.

Elle propose en revanche de détailler cette dynamique de l'emploi industriel au niveau des territoires après avoir pris acte dans un premier point de cette rupture dans le processus de contraction de l'emploi du secteur de l'industrie. Ces observations s'appuieront essentiellement sur l'analyse des disparités de croissance - repli observées au niveau des

---

<sup>1</sup> « Où en est la réindustrialisation de la France ? », Les Thémas de la DGE, N°20, mai 2024

<sup>2</sup> Les données mobilisées sont celles de l'emploi au lieu de travail.

<sup>3</sup> Les Echos, 28 avril 2025. « Fermetures d'usine : la peur de la vague. La réindustrialisation, enjeu crucial pour les territoires français, se heurte à la réalité des chiffres : trop de fermetures et pas assez d'ouvertures. » (Valérie Landrieu, Laurent Thévenin).

<sup>4</sup> (Sara Saidi) « Une dizaine de sites industriels se sont développés en Alsace en 2024 : En 2024, l'Alsace a vu dix sites industriels s'ouvrir ou s'étendre, notamment dans l'agroalimentaire et la santé.

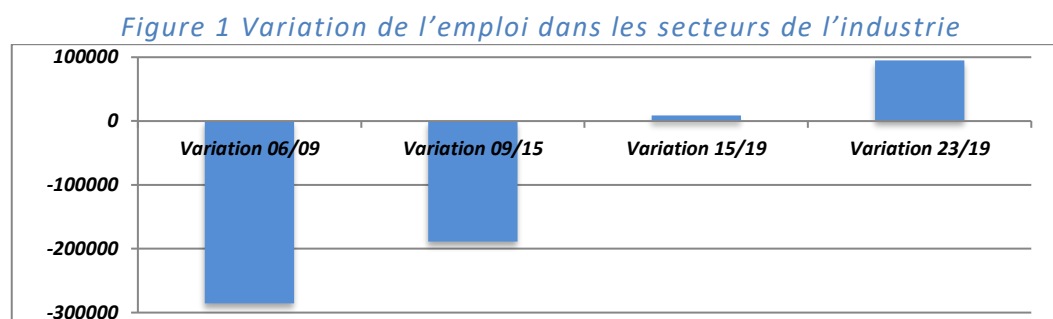
<sup>5</sup> « Il faut arrêter de parler de réindustrialisation, nous sommes à un point d'inflexion vers un ressourcement de l'industrie. L'objectif est de faire naître de nouvelles industries. Dans nos nomenclatures, intégrons la bioproduction, les activités de recyclage, l'économie circulaire, la décarbonation, qui ne sont pas classées dans l'industrie ». Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement chargé de « France 2030 ». Les Echos, 19 mai 2025.

territoires, soit les 287 zones d'emploi menée à partir des variations d'emploi observées sur la période antérieure (ici 2009-2015) et actuelle soit 2015 -2023.

### *1/ Rupture et retournement de tendance : 1975 – 2015*

Si l'on s'accorde à situer le décrochage net d'emploi au milieu des années 70, depuis les années 60, nombre de territoires, principalement du Nord et de l'Est - mais n'oublions pas Saint-Etienne, le Creusot ou encore des sites normands, etc. - enregistraient des pertes d'emplois considérables au sein des secteurs traditionnels tels la métallurgie et le Textile-habillement. Toutefois, c'est à partir du milieu de la décennie 70, que le nombre absolu d'emploi dans les secteurs de l'industrie a décru agrégeant différents phénomènes bien résumés par Demmou (2011) allant des mécanismes concurrentiels, des phénomènes d'externalisation, des gains de productivité ou bien encore des choix stratégiques de localisation en particulier. Toutefois, cet effritement n'était pas uniformément réparti, ces tendances recouvraient des situations contrastées en fonction de la nature des activités industrielles, des dynamiques technologiques, etc. (ajustement structurel) que traduisait entre autres la diversité des trajectoires de développement de l'emploi industriel entre les régions (Carré, 2023).

La figure 1 situe la dernière décennie<sup>6</sup> de cette période de désindustrialisation et ce « coup d'arrêt » en opposant le repli de l'emploi du secteur de l'industrie d'environ 370 000 entre 2006 et 2015, aux 100 000 emplois créés depuis 2015 et plus particulièrement entre 2018 et 2023<sup>7</sup>.



Sources : calculs des auteurs. A partir de données Acoess-URSSAF

Examinées au niveau des 287 zones d'emploi, ces données permettent d'attirer l'attention sur la diversité des bifurcations, la redécouverte de la stabilité de leur base industrielle pour plus de 130 ZE, des pertes plus limitées pour d'autres, l'approfondissement du repli pour d'autres encore, etc. (point 2). Ces mêmes données permettent ensuite de rendre compte de la répartition très inégale et, disons-le, inattendue, de ces 100 000 emplois (point 3) créés. Ces constats posent un ensemble de questions en particulier du point de vue de l'aménagement du territoire et des politiques locales (point 4).

<sup>6</sup> Notons que la tendance d'un repli décroissant que suggère la figure n'est qu'apparente : au cours de ces 40 années se sont succédé des périodes de replis limités suivies par des phases de très fortes contractions.

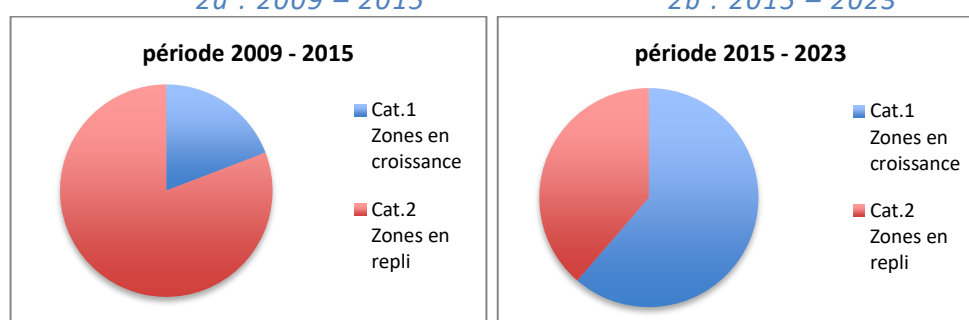
<sup>7</sup> Aujourd'hui dernière année disponible pour les données locales mobilisées

## 2/ Une dynamique industrielle retrouvée dans 132 ZE !

La comparaison des variations de l'emploi industriel entre les périodes 2009-2015 et 2015-2023 vise à rendre compte de la transformation des trajectoires de développement de l'emploi industriel des 287 ZE du point de vue des populations pout d'abord en jeu, ensuite de leur localisation.

La figure 2 fournit une quantification de l'ampleur de ce retournement. Pour la période 2009 – 2015, 55 ZE (Cat.1) connaissent une variation positive de l'emploi et 176 sur la période suivante. Symétriquement, si 232 ZE (Cat.2) sont en repli entre 2009 et 2015, elles ne sont plus que 111 ensuite.

*Figure 2 : Répartition des zones d'emploi en fonction de la variation de l'emploi*  
2a : 2009 – 2015                      2b : 2015 – 2023



Sources : calculs des auteurs. A partir de données Acoess-URSSAF

Le tableau 1 complète l'information précédente en situant les changements de classe d'une période à l'autre ; il permet de retracer la transformation des trajectoires de développement de ces 287 ZE entre les 2 périodes.

*Tableau 1 : Répartition des ZE et transferts entre périodes*

|                    | 2015 / 2023 | Cat. 1<br>Δ + EI | Cat. 2<br>Δ - EI | 2009/2015 |
|--------------------|-------------|------------------|------------------|-----------|
| 2009/2015          |             |                  |                  |           |
| Cat. 1 Δ + EI      |             | 44               | 8                | 52        |
| Cat. 2 Δ - EI      |             | 132              | 103              | 235       |
| <b>2015 / 2023</b> |             | 176              | 111              | 287       |

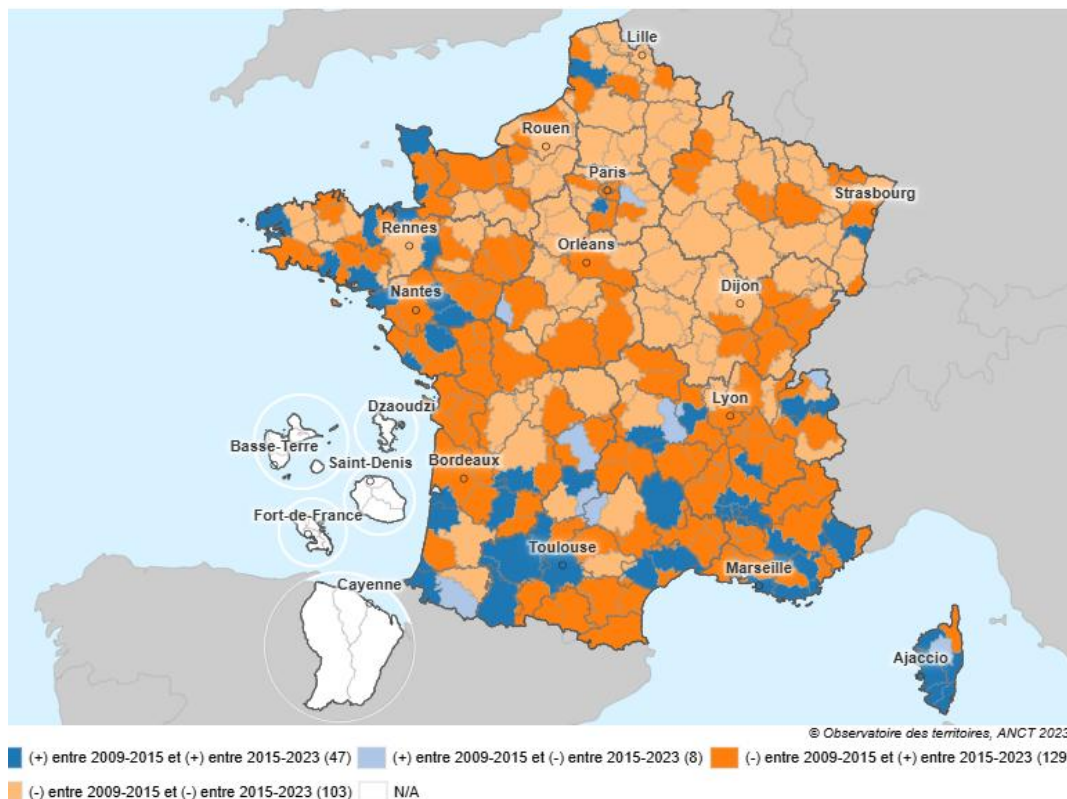
Sources : calculs des auteurs. A partir de données Acoess-URSSAF

Ainsi, parmi les 52 ZE en dynamique sur la période 2009 et 2015, 44 territoires, à l'exemple de Saint-Nazaire ou encore Tarbes<sup>8</sup>, consolident donc la place de leur base industrielle tandis que 8 ZE perdent quelques emplois. Du côté des 235 ZE en perte d'emploi avant 2015, 132 ZE voient croître le nombre de salariés dans les secteurs de l'industrie. Ainsi, Laval qui a connu la perte d'environ 800 emplois entre 2009 et 2015 suivie par la création de 905 emplois au sein des secteurs de l'industrie, fait partie de ces 132 ZE dont, Agen et Bourg-en-Bresse, Dieppe et Forbach, le Genevois français et Moulins, Roanne et Thouars, Sarreguemines et Valenciennes ou encore Ussel !

<sup>8</sup> Ces exemples sont tirés des tableaux de base relatifs aux données d'emploi par zone d'emploi et par année.

Au delà de cette accumulation de cas, la figure 3 retrace, à la fois la situation originale / la position antérieure de chacune des ZE et sa position actuelle vis-à-vis du sens de sa trajectoire.

*Figure 3 : Evolution de la variation de l'emploi industriel entre 2009-2015 et 2015-2023*



Note : les couleurs n'ont pas tout à fait la même signification pour cette carte et les figures ci-dessus.

Pour comparaison : l'orange pâle de la carte = rouge de la figure 2b et les bleus (foncé et clair) de la carte = bleu de la figure 2a

Sources : calculs des auteurs. A partir de données AcoSS-URSSAF

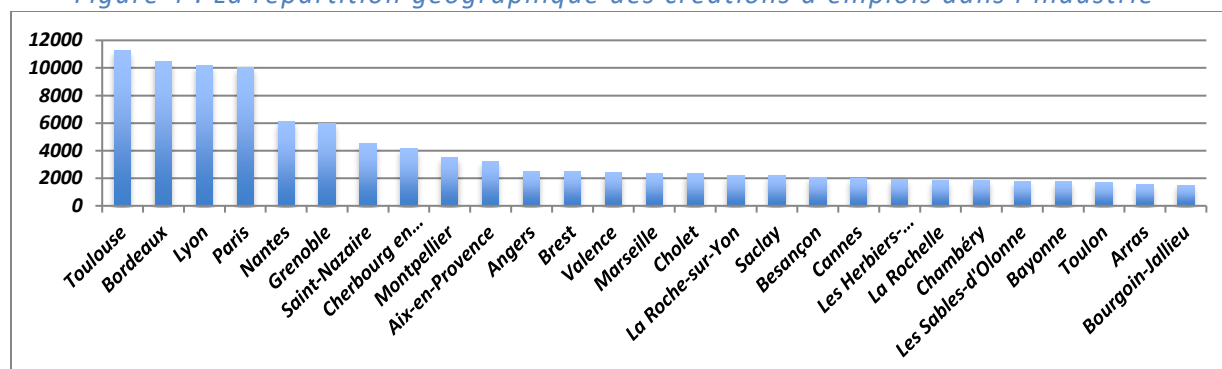
Si les ZE en bleu confirment leur dynamique sur « longue période », les zones orangées illustrent cette bifurcation entre repli et croissance retrouvée. Si majoritairement, ces zones se situent en dessous de l'axe Rouen – Annecy, il convient de porter attention sur des zones isolées compte tenu de leur trajectoire ; quelques zones continuent en repli dans l'ouest, de la Bretagne à la Nouvelle Aquitaine ; symétriquement, des zones en dynamique Ouest Pas-de-Calais, aux frontières de l'est sans ignorer des ZE telles que Reims et Epernay, Nancy et Bar-le-Duc. Par ailleurs, parmi les 103 ZE qui continuent à perdre des emplois (zones en orangé clair), 88 d'entre elles, à l'image de Dreux, Belfort, Troyes, Périgueux ou encore Mont-de-Marsan, connaissent un très sensible tassement de leur perte.

### **3/ ... Mais une répartition inégale de ces 100 000 emplois !**

Si par construction, ces 176 ZE partagent des trajectoires de développement de même tendance, en revanche certaines témoignent, plus que d'autres, de l'ampleur du volume des créations. Le classement de ces 176 ZE selon le nombre absolu d'emplois créés montre une

très forte concentration dans la répartition de ces 103 000 emplois ; plus de 50% de ceux-ci sont localisés dans 6 métropoles comme la figure 4 l'indique.

*Figure 4 : La répartition géographique des créations d'emplois dans l'industrie*

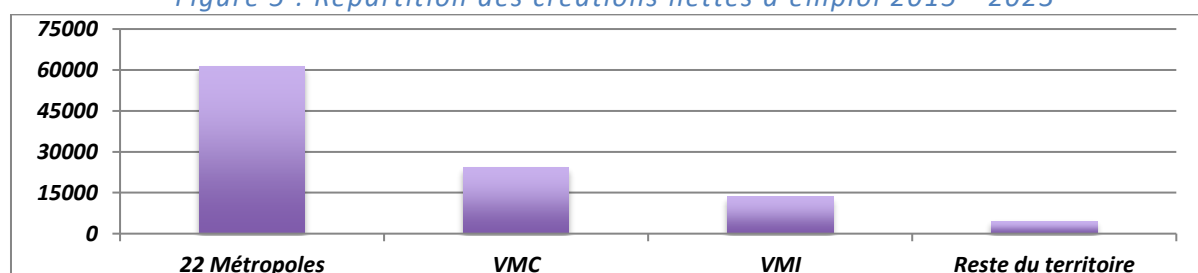


Sources : calculs des auteurs. A partir de données Acoiss-URSSAF

C'est ainsi plus de 11000 emplois pour Toulouse, entre 10 et 11 000 pour Bordeaux, Lyon et Paris<sup>9</sup>, Grenoble et Nantes suivant avec plus de 6000, Montpellier (3500), Brest et Marseille (environ 2500 EI) ou encore Toulon (autour de 1600 EI). Dans le sillage de ces métropoles, on peut citer quelques belles trajectoires telles celles de certaines grandes villes (Aix-en-Provence, Angers), aussi de St Nazaire, Cherbourg, Valence, la Roche-sur-Yon, Cholet, Fougères, Roanne, Bourgoin-Jallieu.

La figure 5 propose une lecture de la répartition de ces 103 000 emplois en distinguant tout d'abord la somme nette des emplois créés dans les 22 métropoles, soit environ 61 000 emplois, ensuite les nouveaux emplois localisés dans les Villes moyennes (VM). Au sein de ces VM, reprenant et actualisant un constat antérieur (Carré, Levratto, 2020), basée sur une catégorisation distinguant, les Villes Moyennes Contigües (VMC) et les villes moyennes « isolées » (VMI), la répartition des emplois créés<sup>10</sup> confirme l'avantage que procurerait la proximité à une métropole (24000 emplois) au regard de celles isolées (13500 emplois). Enfin, les 4500 emplois restant se répartissent entre les petites villes et les grandes villes non métropolitaines.

*Figure 5 : Répartition des créations nettes d'emploi 2015 - 2023*



Sources : calculs des auteurs. A partir de données Acoiss-URSSAF

<sup>9</sup> Notons que la ZE de Paris avait perdu environ 10 000 emplois dans ce même secteur entre 2009 et 2015. La ZE correspond approximativement au territoire de la Métropole du grand Paris

<sup>10</sup> En 2015, les métropoles représentent environ 40% de la base industrielle, 40% également les VM, soit un tiers pour les VMC, et le reste pour les Petites villes et les grandes villes non métropolitaines.

Ces disparités de croissance tant au niveau des métropoles que des autres territoires, villes moyennes entre autres, posent, au-delà du constat, la question de la « performance des territoires », des motifs, des fondements de ces disparités. A cette question, nombre de travaux, tant à travers des approches quantitatives (Amdaoud, Levratto, 2024) qu'en mobilisant des études de cas (Carré, Levratto, 2016), ont révélé à la fois la diversité des mécanismes en jeu, la complexité des phénomènes depuis les conditions structurelles, que les comportements et stratégies ou bien encore les politiques. On ne fait ici que rappeler quelques éléments d'interprétation.

A propos des métropoles, les typologies proposées (Altabert, Le Hire, 2017) montrent bien à la fois l'extrême diversité de leur performance intrinsèque et, de même, la grande variété de l'impact observée sur les dynamiques des territoires alentours. Les motifs sont multiples, telle la dimension, densité ou concentration des actifs, des entreprises, ou bien encore la nature des spécialisations. On évoque aussi l'impact des infrastructures et dotations (ressources technologiques et R&D) ou bien encore des politiques. La dynamique industrielle toulousaine fournit un bel exemple, à travers le secteur aéronautique, à la fois de la dynamique intrinsèque et des effets d'agglomération induits. Les métropoles bordelaise et Nantaise avec St Nazaire pour celle-ci témoignent également de l'impact de secteurs en croissance et des mécanismes d'agglomération associés.

Mais les trajectoires de développement de la majorité des métropoles relèvent le plus souvent de mécanismes plus complexes, de déterminants plus « invisibles » par exemple le degré de coordination, la qualité et densité des interactions entre les multiples acteurs, privés et publics ou petites et grandes entreprises, etc. Et il faut encore ajouter les interrelations avec les territoires à proximité géographique<sup>11</sup>, par exemple les VMC. Pour celles-ci, on considère que la proximité géographique de la métropole produit un effet favorable à travers le jeu des effets externes d'agglomération. Il s'agirait ici d'une forme de ruissellement spatial allant du cœur vers la périphérie métropolitaine, ses territoires voisins<sup>12</sup>.

Toutefois, l'observation plus généralement des performances des territoires souligne l'existence de profondes disparités au sein même de ces catégories comme on a pu l'observer du côté des métropoles. Par ailleurs, il s'agissait ici de repérer les territoires à partir du prisme de la création d'emplois dans le secteur de l'industrie. Si les résultats mis en avant interrogent bien sûr en particulier du point de vue de l'aménagement du territoire, ils doivent être néanmoins remis en perspective.

#### ***4/ Pour aller plus loin : performances des territoires et aménagement***

Au-début de cette note d'actualisation de l'analyse des disparités de développement des territoires, ses Auteurs étaient loin d'imaginer ni la concentration spatiale, pour l'essentiel

---

<sup>11</sup> On évoque aussi la proximité organisationnelle pour faire référence aux territoires plus éloignés mais entretenant des relations par exemple productives au sein d'une même filière, par exemple aéronautique pour Toulouse et certains territoires à distance, Tarbes par exemple.

<sup>12</sup> Cette hypothèse basée sur la diffusion de la croissance, de débordement de la croissance, a fait l'objet de très nombreux approfondissements et critiques entre autre celles relatives au caractère mécanique de cette diffusion, ignorant par là les comportements, les stratégies des « acteurs ». (Johansson, 2005 ; Storper, 2013)

dans quelques métropoles, ni d'ailleurs les très importantes modifications dans les trajectoires de développement de la majorité des territoires, beaucoup d'entre eux retrouvant le « chemin » de croissance de l'emploi industriel !

Cela étant, ce processus de re-concentration de l'EI dans certaines ZE métropolitaines, mériterait d'être approché plus en détail, au niveau de la nature des emplois mais aussi du point de vue des territoires, de leur profil, leur spécialisation. De même, le retour dans nombre de territoires d'une certaine croissance de l'emploi industriel mériterait également une approche plus détaillée relative en particulier au profil sectoriel et aux mécanismes de la démographie des firmes (entrée, sortie, création, croissance).

Mais au-delà de l'analyse de cette base industrielle, il conviendrait d'élargir le champ pour tenir compte en particulier de nouveaux secteurs de la sphère productive (économie circulaire, etc.). De même, la dynamique d'un territoire doit aussi être appréciée en prenant en compte les autres secteurs de la « base compétitive » (transport, commerce de gros, informatique, activités juridique, recherche, support administratif, etc.), qui ont donné lieu à la création de plus de 900 000 emplois durant cette même période ! Et comme pour les emplois dans l'industrie, il serait intéressant de situer leurs lieux de localisation et de les confronter à ceux repérés de la base industrielle. En effet, il convient d'être attentif aux liens supposés entre emploi industriel et emploi de service ; ne suggère-t-on pas, à tort !, des multiplicateurs de 2 ou 3 ! Sans doute, la relation est-elle plus complexe entre ces dynamiques au sein de la base compétitive et mérite d'être nuancée en particulier en tenant compte des particularités territoriales, structurelles et stratégiques.

Ces phénomènes associés et au rebond de l'emploi industriel et à son processus de concentration, la « ville et l'industrie », laissent néanmoins de côté bon nombre de territoires, dont une des manifestations est celle de la poursuite du repli de la base industrielle. Si ces trajectoires posent bien évidemment de multiples questions tant du côté de l'aménagement des territoires que du point de vue du processus de transition écologique, il paraît tout à fait essentiel de remettre au centre la problématique du développement industriel élargi (activité circulaire, construction, services aux entreprises, etc.). Sans ignorer bien sûr, la diversité et l'ampleur de ces replis<sup>13</sup>, les possibles interrelations avec les territoires avoisinants qui peuvent également, selon les situations, peser ou symétriquement favoriser des reprises, il est possible de repérer, au sein de ces systèmes en repli, des segments / unités productives susceptibles de fournir des opportunités nouvelles de développement.

Ceci, selon nous, devrait conduire, les acteurs locaux et sans doute aussi des institutions telles que les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux, à remettre au centre des réflexions, des problématiques du développement industriel, des ressources et opportunités associées à la base productive, en tenant compte des contraintes et degrés de liberté introduites par les avantages de la proximité et corrélativement les exigences d'échelle. Cette double perspective locale et régionale devrait, entre autres, permettre d'associer des territoires proches dans une logique d'écosystème favorisant ainsi l'accroissement des degrés de liberté, les opportunités de développement.

---

<sup>13</sup> Figure 3, les ZE en orange clair.

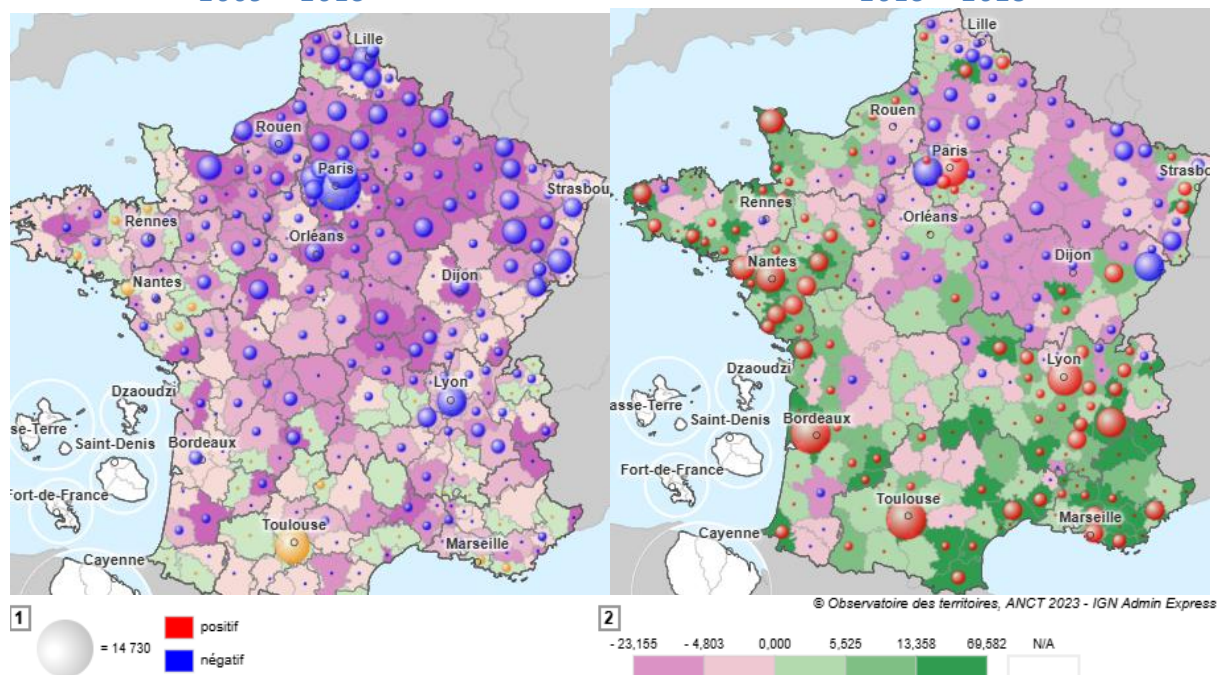


## Bibliographie

- Altabert C. Le Hire B., 2017, « *Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants* », France Stratégie, CGET, La Note d'Analyse, novembre, n°64
- Amdaoud M., Levratto N., 2024, « Diversité sectorielle et croissance de l'emploi local », *Economie et Statistique*, n°544
- Carré D., Levratto N., Frocrain P., 2019, « *L'étonnante disparité des territoires industriels, comprendre la performance et le déclin* », Paris, Presse des Mines,
- Carré, Levratto, 2016, « Analyse qualitative de l'effet local, Etude de territoires particuliers », rapport Institut CDC pour la Recherche, AdCF, 92p
- Carré, Levratto, Amdaoud, Tessier, 2020, « Les Villes moyennes : diversité des trajectoires, interdépendances industrielles, interactions locales et proximité aux métropoles » Rapport de recherche pour le CGET et l'Institut CDC pour la Recherche, 15 mars
- Carré, 2023, « Le retour de l'industrie en Ile de France », Les Notes, Chaire Ville, Industrie & Transition Ecologique, n°2, février
- Carré, Levratto, 2024 « L'effet local : mesure de la performance relative d'un territoire et de sa complexité », CAHIER DE RECHERCHE(s) Institut CDC pour la Recherche, <https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2024-07/04-24-CDR-LEFFET%20LOCAL-A4-BD-29-7-24-ODS.pdf>
- Demazière C., 2014, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes? Un potentiel pour la recherche urbaine », *Métropolitiques*, 29 janvier.
- Demmou L. 2011, « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 - Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », *Économie et Statistique* n° 438-439-440 - 2010
- Floch, Morel, 2018, Panorama des villes moyennes, Insee, (H2011/01) et CGET, Regards croisés sur les villes moyennes, février
- Johansson B., 2005. Parsing the menagerie of agglomeration and network externalities, in Karlsson C., Johansson B. & Stough R-R. (eds), *Industrial clusters and inter-firm networks*, Edward Elgar, pp. 107-147.
- Levratto N., Carré, D., 2020, « Interactions locales et interrelations spatiales aux sources de la diversité des territoires », in Prospective et co-construction des territoires au XXI<sup>e</sup> siècle, I. Laudier, L. Renou, Hermann,
- Storper M., 2013. *Keys to the City: How Economics, Institutions, Social Interaction, and Politics Shape Development*, Princeton University Press, 288p



*Tendance et ampleur des variations de l'emploi dans l'industrie*  
2009 – 2015 2015 – 2023



Sources : calculs des auteurs. A partir de données Acoiss-URSSAF